



# RICA 2015

## Résultats économiques des exploitations spécialisées en canne et en banane

En 2015, le revenu moyen des agriculteurs est de 20 600 € pour l'ensemble des exploitations agricoles en Guadeloupe.

Ces résultats sont établis à partir d'un échantillon représentatif d'exploitations agricoles qui ont une surface moyenne de 8,5 ha pour les exploitations spécialisées en fruits « banane » et 10 ha pour les exploitations orientées dans la culture de la canne à sucre.

La structure du travail dans les exploitations correspond en moyenne à un chef d'exploitation aidé par une main d'œuvre familiale limitée (0,1 UTA<sup>1</sup>). Les actifs salariés sont présents essentiellement dans les exploitations spécialisées en banane où ils représentent 2,2 UTA.

1 Unité de Travail Annuel

### Des différences de résultat marquées entre les productions canne et banane

Indicateur clef du RICA servant de référence à la mesure du revenu des exploitants, le Résultat Courant Avant Impôt (RCAI) permet de mesurer les performances liées à l'activité opérationnelle des exploitations. Selon les résultats 2015, il s'élève à 10 700 € pour les exploitations spécialisées en canne et 33 900 € pour les exploitations spécialisées en banane. Cet écart est conséquent, et il est notamment dirigé par une valeur plus importante du produit par hectare dans les exploitations en banane (26 000€/ha) par rapport à celles spécialisées en canne (4 000€/ha). Mais le RCAI ramené à la production de l'exercice est à l'inverse plus favorable pour la canne à sucre que pour la banane.

### Présentation de l'échantillon du RICA 2015 en Guadeloupe

L'échantillon de 84 exploitations collectées est réparti à 65 % de son effectif entre les deux principales orientations technico-économiques présentes dans la région, soit 25 % en grandes cultures-canne et 33 % pour celles classées en cultures-fruits (plus de 90 % sont constituées d'exploitations de banane).

Ce sont les résultats de ces types de production les plus représentatifs qui sont étudiés dans cette publication.

L'échantillon comprend également 19 % d'exploitations spécialisées en Maraîchage (y compris les cultures de légumes de plein champ), 8 % en Polyculture-polyélevage et 4 % regroupées en Autres orientations.

### Ventilation des exploitations du champ RICA par OTEX sur la base du Recensement Agricole 2010

	Toutes exploitations	Spécialisation « Grandes cultures »	Spécialisation « Cultures fruitières »	Autres Spécialisations		
				Polyculture-Polyélevage	Maraîchage	Autres
Toutes exploitations	7 804	3 724	673	955	682	1 770
Exploitations du champ RICA, PBS>=15 000 €	2 293	963	503	336	303	188
Répartition du champ RICA	100%	42%	22%	15%	13%	8%
Echantillon RICA 2014	84	25	33	7	16	3

Le transport et les salaires sont les principales charges des exploitations en banane, alors que les travaux par tiers dominant pour la canne à sucre

La Surface Agricole Utilisée (SAU) pour les principaux systèmes de production agricole valorisés dans le RICA est de 8,5 ha pour les exploitations spécialisées en Cultures-Fruits et de 5,7 ha pour les exploitations spécialisées en banane.

La SAU est de 10 ha pour les exploitations orientées grandes cultures et de 7,7 ha pour les exploitations spécialisées en canne à sucre, celles-ci mettent à profit en moyenne 1,5 ha de leur superficie pour l'alimentation des bovins.

En 2015, les charges de consommations intermédiaires représentent 55 % de l'ensemble des dépenses des exploitations spécialisées dans la culture de la banane et 60 % de celles en canne. Elles sont constituées généralement par les charges d'approvisionnement, les intrants, les prestations de services, les travaux d'entretien, les loyers, l'énergie, etc...

Les exploitants de la filière banane ont payé en moyenne 38 600 € en frais de transport, 17 000 € pour les emballages et 9 800 € en engrais et amendements. Ces trois principaux postes représentent 54 % des consommations intermédiaires.

Pour la filière canne, les travaux par tiers représentent le poste de charges le plus important. Il s'élève en moyenne à 7 700 €, soit 31 % des consommations intermédiaires. Les autres postes principaux sont : les charges d'engrais (11 %), de loyers du matériel agricole (10 %), de produits phytosanitaires (9 %), d'autres travaux et services (9 %), etc.

Concernant le travail, les exploitations en banane totalisent 3,4 Unités de Travail Annuel (UTA) en moyenne dont deux tiers de main d'œuvre salariée (2,2 UTA). Le travail du chef

d'exploitation et de sa famille représente les 1,2 UTA restantes. La culture de la banane nécessite en effet un travail intense par surface de plantation (0,6 UTA/ha de banane à partir des informations recueillies lors de l'enquête).

Les charges salariales sont ainsi le premier poste de charges (39 800 €).

A l'inverse, les exploitations spécialisées en canne mobilisent en moyenne seulement une unité de travail non salariée, à savoir l'exploitant lui-même, et n'ont donc pas de charges salariales. Les travaux non assurés directement par l'agriculteur sont réalisés par des entreprises ou des CUMA<sup>1</sup>.

Les subventions permettent aux exploitations de dégager un revenu

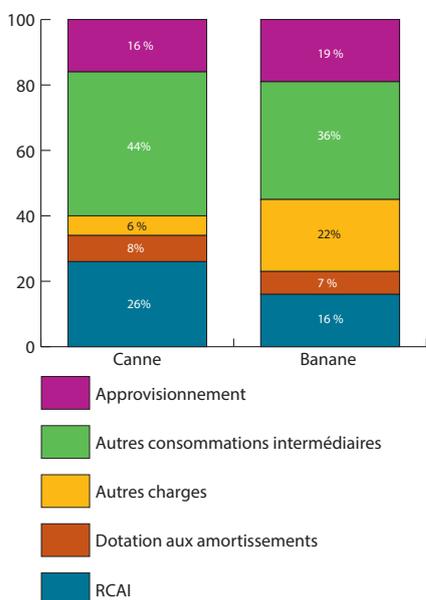
Les subventions versées aux exploitants atteignent en moyenne 31 100 € à l'échelle de l'ensemble des exploitations agricoles. Elles intègrent les aides nationales, régionales et communautaires, principalement composées des MAE<sup>2</sup>, ICHN<sup>3</sup>, POSEI<sup>4</sup>, aides gros bovins, petits ruminants, indemnités calamités, etc...

Ces aides constituent près de la moitié du produit des exploitations, soit 43 % pour les exploitations orientées en fruits-banane et 42 % pour les exploitations spécialisées en grandes cultures-canne.

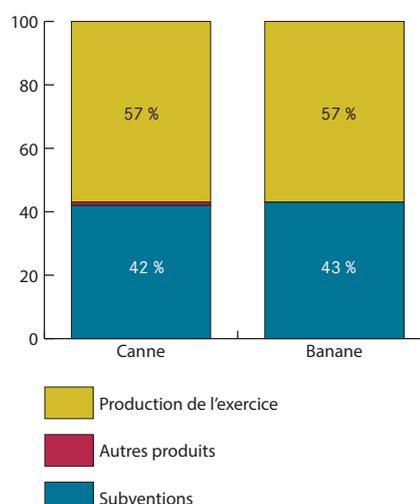
Les aides permettent ainsi de compenser une valeur ajoutée qui est faible pour les deux filières.

- 1 Coopérative d'utilisation de matériel agricole.
- 2 Mesures agro environnementales
- 3 Indemnité compensatoire de handicap naturel
- 4 Programme d'options spécifiques à l'éloignement et à l'insularité

Charges d'exploitation



Produits d'exploitation



RÉSULTATS ÉCONOMIQUES RICA 2015	Unité	Toutes orientations	Grandes cultures (Canne)	Fruits (Banane)
		Moyenne	Moyenne	Moyenne
Nombre d'exploitations – Population RICA		2 042	974	398
Nombre d'exploitations – Echantillon RICA		84	25	33
Production brute standard	€	64 496	32 453	112 620
<b>Caractéristiques physiques des exploitations du RICA 2015</b>				
Surface agricole utilisée (SAU)	ha	8,6	10,0	8,5
SAU en fermage	ha	6,2	7,7	4,4
SAU en faire valoir direct	ha	0,8	0,4	3,6
SAU canne à sucre	ha	4,9	7,7	0,1
SAU banane	ha	0,9	0,0	5,7
Surface en prairies	ha	1,1	1,5	0,0
UGB totales (unités gros bovins)	UGB	28,0	5,1	0,0
Effectif bovins	Tête	9,2	6,6	0,0
UTA totales (unités travail annuel)	UTA	1,8	1,0	3,4
Dont UTA non salarié	UTA	1,1	1,0	1,2
Dont UTA salariés	UTA	0,7	0,0	2,2
Production brute	€	131 279	42 653	218 897
Dont Produit brut animaux	€	10 838	2 529	171
Dont Produit brut produits horticoles	€	9 490	289	2 438
Dont Produit brut produits animaux	€	41 518	0	0
Dont Produit brut végétaux transformés	€	1 804	2 566	923
Dont Produit brut végétaux	€	25 594	13 907	109 355
Dont Produits divers non exceptionnels	€	42 035	23 362	106 009
<b>Soldes intermédiaires de gestion</b>				
Production de l'exercice	€	99 622	24 287	124 469
- Consommations intermédiaires	€	77 061	25 163	119 618
Approvisionnement (charge réelle)	€	38 972	6 845	42 128
Dont Engrais (charge réelle)	€	3 876	2 850	9 846
Autres consommations intermédiaires	€	38 089	18 318	77 490
Dont travaux, services pr cultures (charges)	€	5 772	7 684	3 103
Dont Autres achats de travaux et services	€	1 529	1 727	3 261
Dont Carburants et lubrifiants non stockés	€	2 836	1 852	5 609
Dont Petit matériel (charges)	€	1 691	332	1 472
Dont Locations de matériel	€	4 164	2 476	7 259
Dont Entretien du matériel	€	3 095	1 156	5 654
Dont Transports, déplacements	€	7 221	71	38 558
Dont Charges locatives du foncier	€	50	34	145
Dont Fermages et loyers du foncier	€	2 162	2 137	4 226
- Assurances	€	2 621	752	2 227
= Valeur ajoutée hors fermage	€	19 940	-1 628	2 624
Indemnités d'assurances	€	154	174	0
+ Subventions d'exploitation reçues	€	31 113	18 045	94 147
- Loyers, fermages, métayages (charges)	€	2 212	2 171	4 371
- Charges salariales	€	14 081	0	39 889
- Ensemble des impôts et taxes	€	953	284	1 790
= Excédent brut d'exploitation	€	33 961	14 137	50 720
+ Autres produits de gestion courante	€	26	17	14
- Dotation aux amortissements	€	12 950	3 399	15 724
= Résultat d'exploitation	€	21 077	10 806	35 011
+ Produits financiers	€	324	78	267
- Charges financières	€	716	136	1 325
= Résultat courant	€	20 685	10 748	33 952
Charges sociales de l'exploitant	€	2 419	1 225	2 107
= Résultat courant après paiement charges sociales	€	18 266	9 523	31 845
<b>Ratios technico-économiques</b>				
Produit brut total/ha SAU	€/ha	15 183	4 252	25 865
Produit brut végétal/ha SAU	€/ha	3 169	1 642	13 031
Production brute/UTA	€/UTA	73 368	40 634	64 201
Résultat courant par UTA non salarié	€/UTA	18 331	10 239	28 734
Subvention d'exploitation/ha/SAU	€/ha	3 598	1 799	11 124
Subvention d'exploitation/UGB	€/UGB	1 112	3 561	-
% de subventions dans le produit brut total	%	24%	42%	43%
% de subventions dans le RCAI	%	150%	168%	277%
Consommations intermédiaires/ha	€	8 913	2 508	14 134
RCAI (net de charges sociales)/ha	€	2 113	949	3 763

# Méthodologie

Le Réseau d'information comptable agricole (RICA) est une enquête communautaire dont l'objectif est de fournir des informations sur le fonctionnement technico-économique des exploitations agricoles. Cette enquête recueille des données comptables individuelles auprès d'un échantillon d'exploitations agricoles des États de l'Union Européenne. Cette opération permet de suivre l'évolution des charges, des résultats et des capitaux engagés dans les exploitations agricoles. La méthodologie utilisée vise à fournir des données représentatives selon trois critères : la région, la classe de dimension économique (CDEX) et l'orientation technico-économique (OTEX).

Réalisée depuis 1968 dans les États membres de l'Union européenne, selon des règles et des définitions communes, cette enquête permet d'analyser et de comparer les résultats obtenus pour les différents types d'agriculture. Il permet également d'optimiser les politiques agricoles.

En France métropolitaine, le champ d'observation et d'analyse du RICA est restreint aux exploitations agricoles dites moyennes ou grandes, dont la production brute standard (PBS) est supérieure ou égale à 25 000 euros. Plus de 7 600 exploitations composent l'échantillon national. Pour apprécier les particularités locales dans les DOM, les exploitations dont la PBS est comprise entre 15 000 et 25 000 euros ont été intégrées dans le champ RICA.

En Guadeloupe, ce champ couvre 2 042 exploitations pour un échantillon de 84 exploitations agricoles réparties sur toutes les filières de production. Ces comptabilités sont recueillies chaque année par deux offices comptables, le Centre de gestion CER-France et la FIPAG conventionnés pour la collecte des données. Les résultats permettent d'analyser la formation du revenu et ses évolutions dans les exploitations agricoles de la région, particulièrement pour celles spécialisées en banane et canne à sucre. Les résultats diffusés dans cette publication sont des moyennes calculées sur l'échantillon RICA et extrapolées sur la structure des exploitations du recensement agricole.

Conformément aux règles du RICA les cotisations sociales de l'exploitant ne sont pas prises en compte dans le calcul des indicateurs de résultats (RCAI, Excédent brut d'exploitation).

## Lexique

**La Production Brute Standard (PBS) :** La PBS de l'exploitation constitue un ordre de grandeur d'un potentiel de production hors subventions des exploitations, elle est calculée en appliquant un coefficient normatif régionalisé à chacune des superficies et des têtes d'animaux de l'exploitation et en sommant les PBS partielles ainsi obtenues. Bien qu'exprimée en euros, la PBS ne représente pas le chiffre d'affaires observé des exploitations. La PBS totale et les PBS partielles permettent essentiellement de classer les exploitations selon leur classe de dimension (CDEX) et leur orientation (OTEX).

**Les Classes de Dimension Economique de l'Exploitation (CDEX) :** La CDEX est déterminée sur la base de la production brute standard totale de l'exploitation. Elle est exprimée en euros. Les CDEX constituent un classement des exploitations selon leur taille, les plus petites exploitations étant regroupées dans la CDEX 1, et les plus importantes dans les CDEX supérieures ou égales à 10.

**L'Orientement Technico – Economique des exploitations agricoles (OTEX) :** L'OTEX constitue le classement des exploitations selon leur(s) production(s) principale(s), en fonction des parts relatives des PBS partielles. La classifica-

tion comprend 64 postes, mais seuls 22 ou des regroupements sont généralement utilisés.

**Le Résultat Courant Avant Impôts (RCAI) :** Le résultat courant avant impôts (RCAI) est l'indicateur central du RICA. C'est le résultat d'exploitation auquel est ajouté le résultat financier (produit financier - charges financières). Dans le RICA, le RCAI est calculé avant déduction des cotisations sociales de l'exploitant.

**L'Unité de Travail Annuel (UTA) :** L'UTA correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an. Une UTA équivaut à 1600 heures de travail annuel.

**UTANS :** Unité de travail annuel non salarié

**La Superficie Agricole Utilisée (SAU) comprend les grandes cultures (céréales, cultures industrielles, légumes secs, fourrages...), les superficies toujours en herbe, les légumes, les fleurs, les cultures semi-permanentes et permanentes (vergers...), et les jachères.**

Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt - Service de l'information statistique et économique

Route de Saint Phy  
Saint-Claude  
97109 BASSE-TERRE Cedex  
Tél : 0590-99-09-09  
<http://daaf971.agriculture.gouv.fr>

Directeur de la publication : Vincent FAUCHER  
Rédacteurs : A. DUCROT - J. CLODINE-FLORENT  
PAO: Didier FASSION  
Impression : SSP - Ministère de l'Agriculture et  
de l'Alimentation

Dépôt légal: 2ème trimestre 2017  
ISSN : 1957-6161 «Agreste Guadeloupe»  
Prix : 3,00 €

